

Certificat médical:

tout comprendre à la nouvelle règlementation pour les Échecs

Marion Penalver | médecin fédérale Matthieu Vieira | membre du bureau

Visioconférence – jeudi 1^{er} septembre 19h30



Une obligation légale issue du Code du Sport



- Une obligation qui existe depuis plus de 25 ans pour toute délivrance d'une licence sportive
 - Applicable à notre fédération depuis l'agrément sport délivré en 2000
 - Avec des évolutions législatives qui visent à alléger cette obligation :
 - 2017 : lors du renouvellement de licence, le certificat médical n'est plus automatique
 - 2020 : exemption pour les mineurs sous certaines conditions (questionnaire)
 - 2022 : souplesse laissée aux fédérations pour les adultes



Mineurs : rien ne change, la loi fixe les conditions





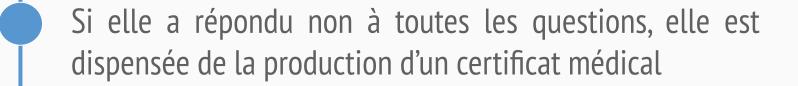
QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU JOUEUR MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION OU DU

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale: Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correcteme complété et de quivou de internetione en fonction de réponsée.

demander à tes parents de l'aider. Tu es une fille u un garçon Tor	n âge:	ans
Nom :	ə:	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué(e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et enfre 15 et 16 ans.		

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, le mineur devra fournir un certificat médical de non contre-indication pour l'obtention de sa licence. Si vous avez répondu NON à toutes les questions vous n'avez pas à fournir de certificat. Remettez simplement à votre club le document





Dans le cas contraire, la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des Échecs en ou hors compétition datant de moins de 6 mois est obligatoire

Majeurs : la loi permet aux fédérations de fixer leurs règles

- Le Code du Sport prévoit désormais que **les fédérations sportives** fixent dans leur règlement médical, **après avis de leur Commission médicale**, les conditions pour exiger un certificat médical lors d'une prise ou d'un renouvellement de licence.
- La Commission médicale de la FFE a fait une proposition d'assouplissement au Comité Directeur de la FFE qui l'a acceptée à l'unanimité.
 - Cette nouvelle règlementation entre en vigueur pour la saison 2022/2023



Majeurs : une procédure désormais quasi-identique aux mineurs



L'intelligence du Jeu, l'émotion du Sport

FÉDÉRATION FRANCAISE DES ÉCHECS

Agréée par le Ministère des Sports | Membre fondateur de la Fédération Internationale des Échecs

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU JOUEUR MAJEUR EN VUE DE L'OBTENTION D'UNE LICENCE

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour obtenir votre licence. Les informations ci-dessous sont soumises au secret médical : ce questionnaire n'est donc pas à remettre au club. Seule l'attestation de réponses négatives est conservée par ce dernier.

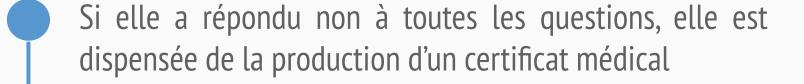
Répondez aux questions par OUI ou NON	OUI	NON
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS		
Un membre de famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliqué ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise?		
À CE JOUR		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour jouer aux échecs en compétition ?		

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, vous devez fournir un certificat médical de non contre-indication pour obtenir votre licence.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions vous n'avez pas à fournir de certificat. Remettez simplement à votre club le document d'attestation de réponse négative.





Dans le cas contraire, la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des Échecs en ou hors compétition datant de moins de 6 mois est obligatoire



Le club conserve une attestation de réponse au questionnaire

- Pour les majeurs comme les mineurs, le questionnaire de santé est soumis au secret médical. Le club ne doit pas le récupérer.
- S'il a répondu non à toutes les questions, la personne qui souhaite obtenir une licence signe une attestation, **qui doit être conservée par le club** toute la saison.
- Si le/la futur(e) licencié(e) a besoin d'un certificat médical, ce dernier est aussi conservé toute la saison.





En pratique : où télécharger les questionnaires et l'attestation ?







ECHEC & MAT ACTUS EMAIL

Documents

01-Livret des Clubs 2022-2023

02-3 CM attestation negative

03 STATUTS TYPES CLUB

05 Charte graphique FFE

04 Agrement sport ffe

02-1 CM questionnaire de sante majeur

02-2 CM questionnaire de sante mineur

06 Annexe Reglement Financier20170513

07 fiche pratique frais des benevoles 2018

Circulaires

Informations

Mot de passe

Assemblée générale

Labels

DOCUMENTS

Circulaires

Inscriptions Assurance

Challenge Blitz

Mécénat

AFFILIËS

Commandes

Statistiques

Attestation

Membres Transfe<u>rts</u>

Etiquettes

Annuaire Fichier

Sur le site fédéral, rubrique **Documents Clubs** :

http://www.echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=14098

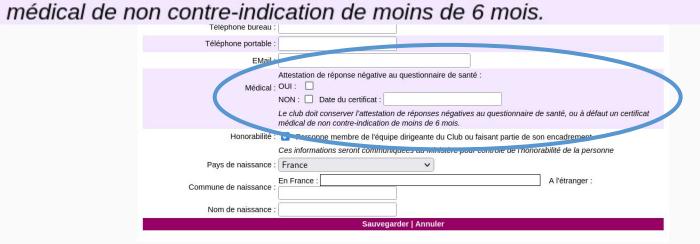


En pratique : comment remplir la fiche licence ?

Administration du Club de Test



	Gestion des Commandes	
	Code FFE : E12345	
	Nom : DUPONT	
	Prénom : Jean	
	Attestation de réponse négative au questionnaire de santé :	
Médical :	OUI:	
wedicar.	NON : Date du certificat :	
	Le club doit conserver l'attestation de réponses négatives au que	stionnaire de santé, ou à défaut un certificat





À vos questions!





